

# VIDE GRENIER LOCQUeltas 56390

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021**

**EXPOSANTS : 7H-18H    VISITEURS : 8H-18H**

Contact Tel : 07.66.47.97.98

Email : videgrenierlocqueltas@gmail.com

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... E-mail : .....

## ATTESTATION

Je déclare sur l'honneur, ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à ..... le ..... Signature .....

★ Il est interdit de vendre des produits neufs, alimentaires et des animaux morts ou vivants.

**Fournir une photocopie de pièce d'identité recto-verso avec la réservation ou la présenter le jour du vide grenier**

Type : (entourer)

N° de pièce d'identité : .....

PASSEPORT

Date de délivrance : .....

CARTE D'IDENTITE

Lieu de délivrance : .....

PERMIS DE CONDUIRE

## TARIFS

**13€ L'emplacement de 5m x 5m soit 25m<sup>2</sup> : extérieur**

**4€ le mètre linéaire avec table(s) : intérieur**

**3€ le mètre linéaire sans tables(s) : intérieur/extérieur**

Emplacement extérieur 25m<sup>2</sup> : ..... x 13€ = ..... €

Nombre de m linéaire intérieur avec table : ..... x 4€ = .....€

Nombre de m linéaire intérieur sans table : ..... x 3€ = .....€



**\* N'OUBLIEZ  
PAS VOTRE  
CHAISE !!**

★ **Seules les inscriptions avec règlement sont définitives**

À retourner à Amicale Laïque 33 rue Désiré Caudal 56390 Locqueltas

Avec votre chèque libellé à Amicale Laïque de Locqueltas

## REGLEMENT

### Art 1

Seront déclarés exposants les personnes Ayant réservé leur emplacement à l'aide de cette présente fiche, accompagnée du règlement.

### Art 2

Les exposants devront avoir obligatoirement Une pièce d'identité le jour du vide grenier.

### Art 3

Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir dès 8h. En cas d'absence, la place sera redistribuée.

### Art 4

Les exposants devront laisser leur emplacement propre.

### Art 5

En raison des frais engagés, les absences ne peuvent donner droit au remboursement de l'inscription.

### Art 6

Il est interdit de laisser les objets invendus à l'intérieur ET à l'extérieur de la salle.

### Art 7

Nous nous réservons le droit d'annuler le vide grenier si les conditions sanitaires nous y obligent. Dans ce cas, les inscriptions définitives seront remboursées.